

Cabinet d'Hypnose de la Baie

Anne-Marie Gigoi

34 rue Yan Dargent – 29100 Douarnenez

### INFORMATIONS PREALABLES A TOUTE SEANCE

Il est porté à votre connaissance les éléments suivants :

- Une séance d'hypnose ericksonienne consiste en des actes d'accompagnement, de développement personnel ou de communication suggestive propre à aider les personnes face à certains comportements ou à faciliter la gestion de certains troubles.
- Le praticien n'établira au cours de cette séance aucun diagnostic médical ni aucune prescription. Les séances ne se présentent en aucun cas comme une alternative ou un obstacle aux soins délivrés par les professionnels de santé. Tout procédé de guérison ou traitement curatif relève du seul exercice médical, réservé aux personnes titulaires d'un titre ou diplôme défini par les termes de la loi en vigueur. Le cas échéant, vous êtes invités à mieux vous pourvoir, auprès d'un médecin ou de toute autorité habilitée, si vos demandes excèdent les champs de compétences précitées.
- A votre demande, avant de commencer la séance, le praticien fournira tous renseignements utiles sur sa pratique ainsi que sur sa déontologie en des termes clairs, précis et appropriés.
- Dans le cadre d'une séance délivrée à un mineur, l'accompagnement est réalisé sous la responsabilité parentale dans le cadre d'un acte usuel.

Ce document est affiché à votre libre consultation dans le lieu réservé à votre séance ainsi que sur le site internet [www.hypnose-douarnenez.fr](http://www.hypnose-douarnenez.fr).